

RAPPORT D'ACTIVITES 2015

ASBL SAPASEP

Siège social : Z.A. rue des Linottes, 6 – 5100 NANINNE
Tél. : 081/58.53.44 – Fax. : 081/40.06.02



Avec le soutien de :



SOMMAIRE

1. Le mot de la Présidente	p 3
2. Réorganisation de la politique des soins en Wallonie et au Fédéral	p 4
3. Les activités individuelles de l'année	p 6
4. Analyse du bilan d'activités « LOGEMENT »	p 8
5. Les activités communautaires de SAPASEP	p 10
6. Partenariat avec les services AVJ	p 16
7. Equipe et formation du personnel	p 19
8. Une collaboration avec la Ligue de la Sclérose en Plaques	p 19
9. Participation aux collectifs de travail	p 20
10. Les projets 2016	p 21
11. Le résultat financier 2015 - budgets 2016	p 24

1. LE MOT DE LA PRESIDENTE

Mesdames, Messieurs,

En ces temps où l'air ambiant est plombé de morosité, de sinistrose, ce rapport d'activités est une véritable bouffée d'oxygène.

Durant cette année, l'équipe SAPASEP a relevé de nombreux défis avec succès. Les changements, les congés, les absences ... dans le personnel ont obligé chacun à donner le meilleur de lui-même et parfois à puiser dans ses réserves ! Que chaque travailleur soit ici remercié à sa juste valeur pour la disponibilité et le travail accompli.

L'équipe a dû et doit encore faire face aux changements voulus par la sixième réforme de l'Etat et cela tant au Fédéral qu'en Région wallonne. La notion de proximité, de rencontre sur le terrain est primordiale quand il s'agit d'aménager son logement ou son cadre de vie. C'est ainsi que chaque visite, chaque projet a été mené avec la volonté affirmée d'améliorer l'indépendance fonctionnelle et l'autonomie des personnes atteintes de SEP et de leur entourage.

Dans ces temps où l'individualisme est souvent de rigueur, l'équipe SAPASEP va à contre-courant par la solidarité qu'elle vit tous les jours. Solidarité intra-SAPASEP mais aussi solidarité dans un travail en équipe avec l'ensemble des travailleurs de la Ligue, assistants sociaux, comptables, La réalisation de la brochure « objectif logement 3 » en est un très bel exemple.

SAPASEP est à l'image de son activité « Move » : toujours en mouvement, en projets divers. Le présent rapport d'activités vous le démontre à souhait.

Tout ceci n'est possible que par le professionnalisme, l'enthousiasme de ses travailleurs. Mais aussi par le soutien indéfectible apporté à SAPASEP par la Ligue communauté française. Soutiens financier, logistique, moral.

Je souhaite que ce professionnalisme, cet enthousiasme, ce soutien continuent encore longtemps !

Et de cela, je ne doute absolument pas.

Patricia MILARD-GILLARD- présidente de SAPASEP

2. REORGANISATION DE LA POLITIQUE DES SOINS EN WALLONIE ET AU FEDERAL

Une nouvelle ère s'ouvre au secteur des soins et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et, en ce qui nous concerne, des personnes atteintes d'une affection chronique. Ces changements sont à la faveur de la sixième réforme de l'état et des accords intra francophones dits de la Sainte-Emilie. La Wallonie a créé l'AVIQ, Agence pour une Vie de Qualité, regroupant des compétences autour du « Bien Être et de la Santé », de la « Famille » et du « HANDICAP », jadis départements de la DG05, des Allocations Familiales et de l'AWIPH.

Le Fédéral lance, quant à lui, un appel à projet « soins intégrés » en faveur des pathologies chroniques, en voulant soutenir des initiatives pilotes transversales à une large population présentant diverses pathologies, et ce par bassins géographiques de 70.000 à 170.000 personnes.

Au-delà de cette volonté de changement et d'évolution, se dissimulent des besoins d'adapter nos systèmes de santé à l'évolution de la société et au vieillissement de la population. Les nécessités premières étant d'adapter les budgets au mieux aux besoins croissants d'une population et d'avoir les moyens de ses politiques (petit pays mais grande multiplicité des acteurs politiques).

La Belgique est l'un des pays où la population est la plus satisfaite de son système de couverture de soins de santé. Cette confiance est fondée sur divers paramètres dont l'accessibilité financière qui reste bonne (du moins pour la classe moyenne), la qualité des soins reconnue par toutes les études et la durée des temps d'attente pour une prise en charge qui est relativement courte par rapport à d'autres types d'organisation des soins y compris dans les pays qui nous entourent. (Union Professionnelle des Ergothérapeutes – 2016)

Qu'advient-il de nos secteurs d'activité, de nos services, de nos associations ? Difficile de dire quoique ce soit à ce jour, tant l'information et la communication sont complexes, tant pour les décideurs que pour les acteurs de terrain. Une réelle agitation est palpable sur le terrain et dans les diverses organisations représentatives. Le **secteur des soins de santé** est désigné préalablement pour représenter les personnes atteintes de sclérose en plaques et également la Ligue. Une opportunité s'ouvre à nous pour valoriser l'expertise de nos services mis au point depuis près de trois décennies par les professionnels de l'accompagnement et un large réseau de volontaires. La crainte est de voir se profiler en première ligne les hôpitaux et les mutuelles, comme acteurs d'avant-garde d'un réseau de services en plein développement. Cet « hospitalo-centrisme » fait la part belle sur les autres composantes de la vie d'une personne atteinte de maladies chroniques, à savoir le domicile, la famille, la vie au travail, la gestion des soins, la participation sociale... La personne atteinte de sclérose en plaques a face à elle aujourd'hui une multitude de services susceptibles de répondre à ses besoins de prendre une place active dans la société.

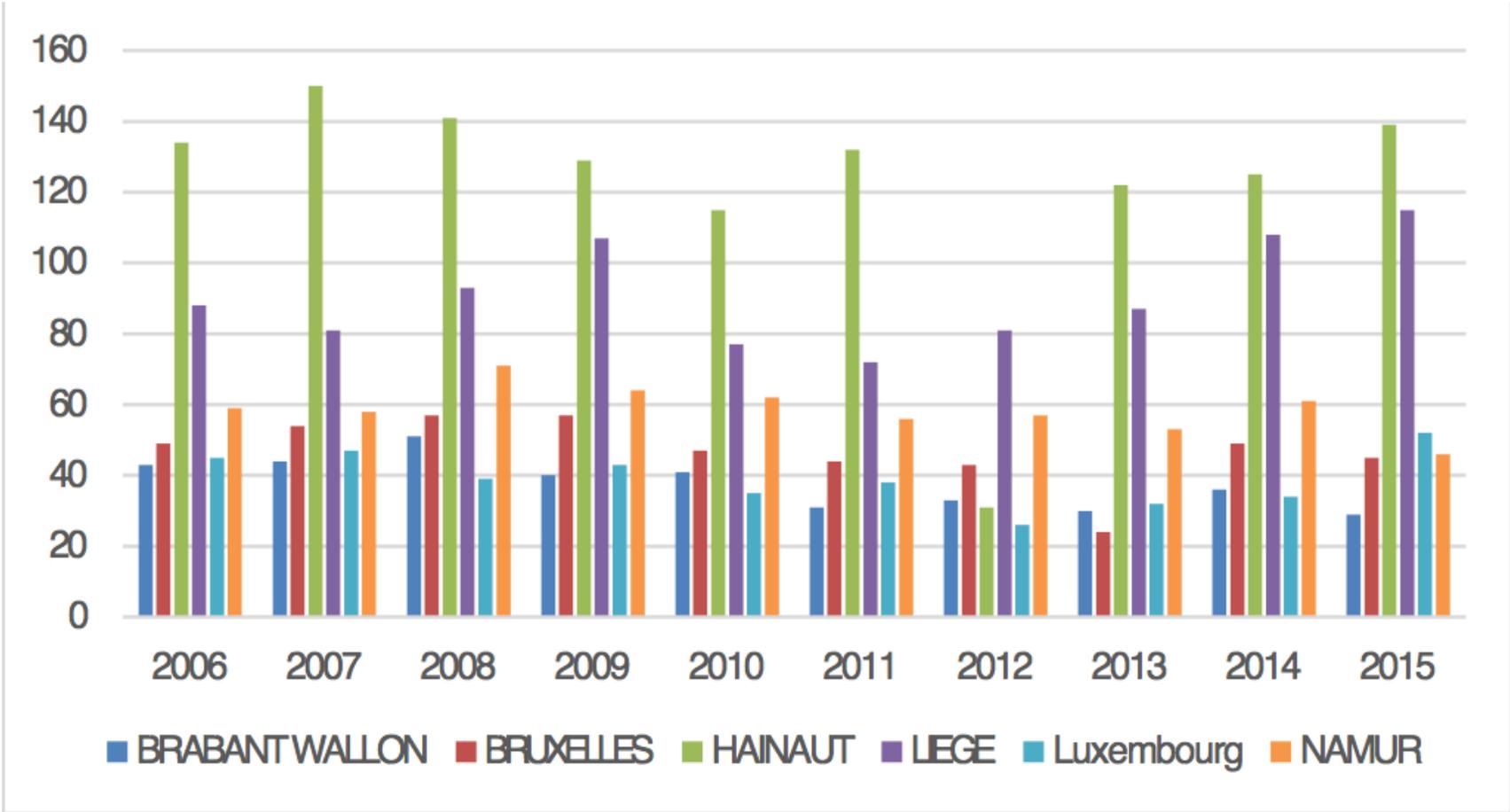
L'attente la plus forte pour une personne atteinte de sclérose en plaques est certainement de pouvoir guérir de ce mal aussi mystérieux que difficilement explicable. Les progrès sont indéniables et la recherche médicale avance chaque jour un peu plus... On peut effectivement imaginer l'importance d'une consultation chez son médecin ou son neurologue. Et pourtant, cette maladie crée toujours pour beaucoup de ces personnes diverses situations handicapantes ; troubles de la mobilité, de la sensibilité, des fonctions sensorielles, des fonctions cognitives.... et de la fatigue. Cette maladie isole souvent et rend la personne dépendante de diverses assistances.

Il convient de mettre en évidence **une connaissance juste des besoins nouveaux des personnes atteintes de sclérose en plaques** et d'apprécier l'impact de ces futurs services dans la pertinence des réponses. L'accompagnement psycho-social dispensé par les associations et services libres de tout attachement à des structures hospitalières, devra très certainement se définir comme une démarche tout aussi prioritaire que complémentaire. Il importe de relayer auprès des décideurs toute l'importance de l'accompagnement dans ses dimensions sociales et paramédicales. Il importe également de faire comprendre toute l'importance de cet encadrement au-delà des périodes d'hospitalisation et de consultation. Il convient surtout de ne pas réduire les politiques de soins à des séquences de prestations, certes de plus en plus performantes, mais insuffisantes pour accompagner ce public dans un travail de citoyenneté.

Plus que jamais, il faut **remettre la personne malade et/ou en situation de handicap au centre de nos actions**, l'écouter et retenir ses attentes, **proposer des services performants et organisés, évaluer nos actions et adapter nos moyens** en fonction des évolutions de la personne et de la société. Pourra-t-on traverser ces changements profonds des structures dont nous dépendons ? Nul n'est prophète en son pays et chacun reste confiant dans ses croyances,.... au final, seul le progrès dans l'humanisme des personnes accompagnées pourra qualifier nos actions déterminantes d'une VIE DE QUALITE.

Marc DUFOUR – directeur du service d'accompagnement.

654 visites ont été réalisées, dont 71 au Centre de Rencontre de Naninne.



4. ANALYSE DU BILAN D'ACTIVITES "LOGEMENT"

IMMOBILIER				Total	
	Nouvelle construction	Amgt			
Salle de bains	1	9	5	233	
Chambre	2	6	6	29	
WC	3	4	7	36	
Cuisine	4	4	8	29	33%
9 - Monte personne/élévateur				41	
10 - Lift d'escalier				31	7%
11 - Electrifications portes /Parlophone				19	2%
12 - Barres				45	4%
13 - Contrôle de l'environnement				30	3%
14 - Conversion chauffage				0	
Divers :					
15 - Mise à niveau				5	
16 - Aménagement extérieur				75	
17 - Elargissement des portes				9	9%
TOTAL IMMO				605	58%
AUTRES PROJETS					
Soulève personne		18 - fixe		17	
		19 - mobile		18	
		20 - pour voiture		0	3%
		21 - Fauteuil élévateur		6	
		22 - lit		41	4%
		23 - Matelas anti escarres/ altern.		18	
		24 - coussin		11	3%
		25 - Voiturette manuelle		51	
		26 - Voiturette électrique		47	
		27 - Scooter		34	
		28 - Chaise de verticalisation		1	13%
		29 - Adaptation véhicule		43	4%
Divers :					
		30 - Aqualift		4	
		31 - petites aides techniques		65	
		32 - chaise percée		3	
		33 - tourne-pages		1	
		34 - motomed		1	
		35 - divers		58	
		36 - adaptation poste de travail		1	
		37 - chaise ergonomique		1	
		38 - rampe/plan incliné		9	
		39 - rampe/main courante		7	
		40 - système de télévigilance		4	15%
TOTAL AUTRES PROJ				441	42%
TOTAL IMMO + AUTRES PROJETS				1046	100%

- 426 personnes, soit 18 % de la population "LBSP", ont fait appel au service d'accompagnement SAPASEP
- ...ce qui représente une augmentation de la population par rapport à 2014
- les demandes sont plus importantes au niveau des provinces du Hainaut et de Liège
- l'objet des demandes est pour 58% en lien avec le "logement" et 42 % concernent l'aide matérielle
- les besoins prioritaires des bénéficiaires faisant l'objet d'une demande sont :
 - l'utilisation de la salle de bains, chambre, cuisine 33%
 - les aides techniques pour les gestes quotidiens 15%
 - les aides aux déplacements 13%
 - l'accès aux étages 7%
 - les aides aux transferts 3%
 - la prévention 3%

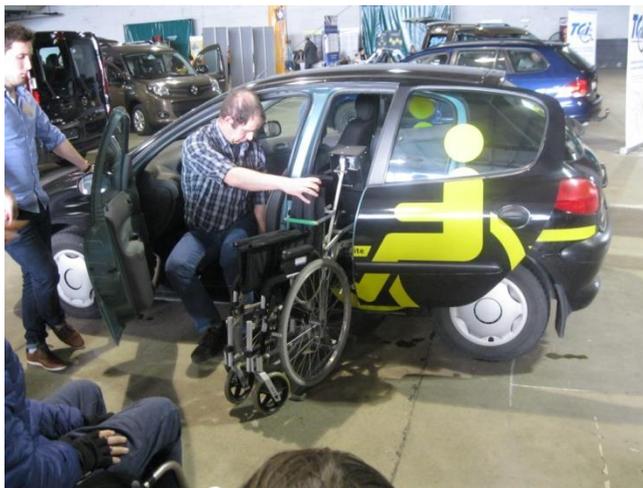
En 2015, SAPASEP a géré ces demandes avec un effectif réduit au niveau du personnel (conгés de maladie et de repos d'accouchement).

5. LES ACTIVITES COMMUNAUTAIRES DE SAPASEP

Le service d'accompagnement SAPASEP a organisé en 2015 diverses activités communautaires...

A. BANC D'ESSAI

- banc d'essai d'aides techniques nécessaires à la gestion de gestes quotidiens le 17 février à l'AVJ de Bertrix
- banc d'essai de voiturettes : du lundi 30 mars au vendredi 3 avril à Naninne
- banc d'essai de voitures adaptées : 24 février au marché couvert de Hannut



B. "OBJECTIF LOGEMENT 3"

Edition de la **BROCHURE OBJECTIF LOGEMENT 3** : cette brochure est un manuel de 52 pages, est un recueil de témoignages, de textes et de photographies d'aménagements de logement réalisés chez des personnes atteintes de sclérose en plaques et ayant bénéficié du service d'accompagnement SAPASEP.

L'équipe SAPASEP a rédigé et illustré les rubriques; la mise en page est de Sylvie DALL'AVA (Ligue).

La brochure a été éditée à 1250 exemplaires et subventionnée par l'AWIPH pour la totalité des frais d'impression (5.000 €).



C. JOURNEE DE FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTE MARDI 27 OCTOBRE 2015 - NANINNE

Présentation du service d'accompagnement dans son activité « logement » auprès de 70 personnes professionnels paramédicaux et sociaux. Cette journée organisée par la cellule « Info Rencontre » a permis de présenter une actualité médicale autour de la sclérose en plaques, ses particularités, sa prise en charge, ses traitements... Une présentation des troubles neuropsychologiques a mis en évidence diverses études et approches thérapeutiques.

SAPASEP a mis l'accent sur les besoins spécifiques des personnes atteintes de sclérose en plaques, en matière de maintien à domicile et d'aménagement de l'environnement. Cette approche d'accompagnement est présentée selon une chronologie d'interventions proches du rythme de la personne à cheminer vers son projet d'aménager son logement. Enfin, l'accent a été mis sur les mécanismes personnels du demandeur atteint de sclérose en plaques et/ou de ses aidants proches, comme le déni par rapport à la maladie dans le choix d'un habitat et de ses équipements.

D. MOVE



MOVE est un "club sportif" un peu particulier, puisqu'il prône la participation de personnes atteintes de sclérose en plaques à des activités physiques. C'est en s'associant à divers partenaires, que MOVE peut présenter régulièrement des activités diverses. MOVE est aujourd'hui reconnu par la FEMA (ADEPS)

EN 2015, L'EQUIPE MOVE A PROPOSE DE MULTIPLES ACTIVITES :

- Du 25 avril au 31 mai 2015 : 5 séances d'initiation à la marche nordique à Liège
- Du 23 mai au 27 juin 2015 : 5 séances d'initiation à la marche nordique à Namur
- 27 avril 2015 : entraînement collectif 20 km de Bruxelles
- 31 mai 2015 : 20 km de Bruxelles
- 10 juin 2015 : réunion d'information pour l'Ascension du Mont-Ventoux
- 20 juin 2015 : présentation Move : info-rencontre
- 25 juillet 2015 : entraînement collectif à Naninne pour l'Ascension du Mont-Ventoux
- 26 août 2015 : réunion d'information pour l'Ascension du Mont-Ventoux (présence de COMOPSAIR)
- 30 août 2015 : entraînement collectif organisé par COMOPSAIR pour l'Ascension du Mont-Ventoux
- 20 octobre 2015 : stand Move au CNRF de Fraiture pour la journée des familles
- 24 octobre 2015 : retrouvailles et randonnée organisée par COMOPSAIR à Tervuren
- 20 novembre 2015 : remise officielle de l'Hippocampe offert par la société CIVADI
- 21 novembre 2015 : Karting au profit de la Ligue organisé par Info Accent Service – pas d'inscription reçue pour l'équipe Move

DES ACTIVITES RECURRENTES SE SONT TENUES EN 2015 :

- Tous les vendredis de 10h à 12h jusque juin 2015 au basic fit Drogenbos cours de fitness – module de 3 mois à partir de octobre 2015
- Les mardis de 11h à 12h marche nordique Parc de Bruxelles

MOVE concerne autant des personnes atteintes de sclérose en plaques que d'accompagnants, entourage ou personnes extérieures, dans une finalité d'inclusion.

	partenaires		personnes atteintes de SEP	accompagnants	TOTAL
20 kms de BXL	SOLVAY	2012	6	9	15
20 kms de BXL	SOLVAY	2013	5	17	22
20 kms de BXL	SOLVAY	2014	13	34	47
20 kms de BXL	SOLVAY	2015	12	44	56
Ekiden		2012	1	4	5
Mont Ventoux	COMOPSAIR	2013	16	10	26
Mont Ventoux	COMOPSAIR	2015	20	11	31
Beau Vélo de Ravel	LA MONTAGNE INTERIEURE	2014	7	20	27
Journée de survie	COMOPSAIR	2014	7	0	7
Marche et randonnée cycliste	COMOPSAIR	2014	7	14	21
VW FUN Cup	EVENT ASBL	2014	16	12	28
20 kms des Ardennes		2014	18	20	38
karting	EVENT ASBL	2014	1	8	9
ACTIVITES RECURRENTES					
fitness Bruxelles		2015	3		3
fitness Bruxelles		2014	6		6
fitness Bruxelles		2013	10		10
marche nordique Bruxelles			5		5
marche nordique Liège		2014	12	9	21
marche nordique Liège		2015	6	3	9
marche nordique Namur		2015	8		8
TOTAL			179	215	394
T-shirt move distribués (sur 200 commandés)		31-12-15	119		119

PARRAINER MOVE ?

Nouveau en 2016 ! Grâce aux projets « fous » de quelques sportifs :

- CIVADIS en offrant un hippocampe
- Le neurologue Mathieu Rutgers et son équipe pour le Marathon des Sables
- Renaud Dinraths: rallier Cannes à vélo
- ENGIE soutient également les projets Move pour l'année 2016 en versant une somme de 10.000€

UN NOUVEAU SERVICE DE MISE EN PRÊT D'AIDES A LA MOBILITE POUR BOUGER



Olivier BERGER et son équipe de CIVADIS ont fait le don à MOVE d'un(e) hippocampe d'une valeur de 2.500€, somme par ailleurs obtenue lors de la remise des « MS AWARDS 2015 »(Ligue Nationale de la Sclérose en Plaques) pour avoir été entreprise citoyenne et inclusive.

Convaincu par le bienfait du mouvement pour des personnes atteintes de sclérose en plaques, Olivier BERGER permet ainsi à MOVE de mettre à disposition une aide à la mobilité pour de sorties en famille, en équipe, en groupe... et de pouvoir ainsi BOUGER.

Une bonne nouvelle en cache une autre ; un autre don de 10.000€ vient d'être obtenu par Anne-Cécile, « pousseuse » aux 20km de Bruxelles, auprès de son employeur ENGIE. D'autres aides à la mobilité vont permettre d'augmenter ce parc d'aides à la mobilité.

C'est l'asbl « P'tis Coups de Pouce » qui gèrera ce matériel (les modalités sont en cours d'élaboration).

2015 : UN NOUVEAU VENTOUX – 1^{ER} OCTOBRE AU 4 OCTOBRE 2015

*T*OUT VENT AU VENTOUX...

...et toute pluie. Tout grand moment aussi pour les 43 participants atteints de sclérose en plaques (23 néerlandophones et 20 francophones), pour les 30 militaires et pour les 15 accompagnants. Tout beau défi aussi pour ces organisateurs, sur place ou restés en Belgique qui ont mis les petits plats dans les grands pour permettre à cette seconde édition d'être encore plus une réussite. Merci et encore merci à eux !

Seule note négative attribuée à cette météo qui a voulu vérifier jusqu'à quel point ce projet pouvait être fou. La pluie s'est invitée dès le moment où le groupe motivé et quelque peu stressé s'est mis en mouvement. Elle ne nous a pas quittés, et comme les marcheurs n'y ont prêté que peu d'attention, elle s'est accompagnée d'un vent glacial et d'une neige fondante à l'arrivée vers le sommet, qui pour certains n'en finissait pas d'être atteint.

Des anecdotes ? Entre une joëlette qui se brise en pleine ascension, entre le parcours glissant sur des cailloux détrempés, le franchissement d'arbres abattus par des tempêtes, la saveur d'un bon chocolat Galler à l'arrivée, les tonnelles et les tables qui s'envolent avec un déluge de pluie et de vent et qui a causé un départ anticipé, certains retiendront la nuit de folie qui a suivi l'ascension du vendredi, où chacun (et d'autres plus) se sont lâchés sur une piste aux étoiles, dont la brillance « faisait la nique » à cette maladie qui n'a pas eu le dessus sur l'effort de chacun. Aux commandes de la sono : un neurologue, dispensant des soins de bonheur, d'humanisme et prescrivant le mouvement, qu'il soit structuré ou comme ici un peu déjanté.

La morale de cette histoire ? Difficile de vous la conter, tant pour moi, qui ne peut que me plaindre de la difficulté de cette ascension, ne peut que m'imaginer difficilement ce que les uns et les autres ont pu ressentir, lorsque chaque effort pour faire un pas nécessite autant d'efforts, et en force, et en concentration, et en persévérance, et...

...Et demain, l'exemple de ce défi sera pour beaucoup une invitation à continuer à se battre, à se bouger dans sa propre réalité, à croire dans son espace de croyance mais aussi de rêve, à oser ce qui en fait craindre certains, à espérer des temps et de moments de plénitude... et à vivre comme on le décide.



6. PARTENARIAT AVEC LES SERVICES D'AIDE À LA VIE JOURNALIÈRE

*"Certaines personnes ayant un handicap physique très invalidant ont **besoin d'un tiers pour accomplir certaines activités indispensables de la vie quotidienne.***

*Afin de préserver le droit des personnes handicapées à mener une vie indépendante, il existe maintenant en Région wallonne des **quartiers d'habitations**, souvent à loyer modéré ("logements sociaux"), où quelques logements - maisons unifamiliales ou appartements - ont été aménagés pour accueillir des personnes handicapées physiques désirant vivre seules ou avec leur famille. Les conditions d'accès à ces logements sont fixées par les sociétés de logements propriétaires.*

***Dans un rayon de 500 mètres de ce logement se trouvent les locaux d'un "service A.V.J." ou service d'aide à la vie journalière.** Dans ces locaux se trouve du personnel prêt à intervenir 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pour **aider** la personne à sa demande à effectuer des **actes de la vie quotidienne** dans le domaine des soins, de l'hygiène et de l'alimentation.*

***L'assistant A.V.J. ne se substitue pas aux médecins, infirmiers(e)s, kinés, aides familiales ou sociétés de transport. Son rôle est d'aider la personne à effectuer des activités** comme le lever, la toilette quotidienne, l'habillage, les transferts, la préparation courante et l'aide aux repas, etc.*

Les candidats demandeurs doivent nécessiter une aide aux actes de la vie journalière de minimum 7 heures et de maximum 30 heures par semaine. Pour mesurer ce besoin, la personne complète avec le service de son choix une échelle d'évaluation de l'aide nécessaire."

(https://www.awiph.be/integration/etre_accueilli/aide+vie+journaliere.html)

En Wallonie, 9 services sont répartis et desservent 126 candidats avec une subvention AWIPH. En région bruxelloise, il existe trois structures. De nombreuses personnes atteintes de sclérose en plaques bénéficient de ces formules d'hébergement et d'aide 24H/24H. La solution de logements disponibles dans un rayon de 500M est une difficulté bien réelle pour le maintien des agréments de certains services. D'autres services recherchent ce type de logement pour y développer des projets novateurs appelés "AVJ LIGHT" ou "AVJ MOBILE". Il s'agit de desservir des personnes plus éloignées de la cellule AVJ, non plus à la demande, mais de manière planifiée avec le bénéficiaire.

SAPASEP et la Ligue de la Sclérose en Plaques marquent leur intérêt pour ces formules d'hébergement, trop peu nombreuses pour le nombre de candidats demandeurs. La Ligue Belge de la Sclérose en Plaques est disposée à placer des fonds dans l'acquisition de biens immobiliers à proximité de cellules AVJ et de les mettre en location pour des personnes atteintes de sclérose en plaques présentant une situation de handicap importante. SAPASEP coordonne le projet et se charge d'étudier l'accessibilité des lieux.

LIEGE : le logement acheté et aménagé par la Ligue de la Sclérose en Plaques est bien occupé par une personne atteinte de sclérose en plaques vivant seule. Ce logement s'est « domotisé » en 2015 et est accessible au départ de la voiturette de son occupante.

Parallèlement, les services « AVJ LIGHT » entre le service AVJ LIEGE et REVIVRE CHEZ SOI se sont développés et ont permis à trois personnes atteintes de sclérose en plaques de bénéficier d'intervention dans un périmètre de plusieurs kilomètres. Les prestations dispensées dans ce cadre se font à heures fixes et selon un planning négocié de part et d'autre.

NAMUR : l'AVJ NAMUR s'engage à dispenser deux services AVJ LIGHT à des personnes atteintes de sclérose en plaques, pouvant élire domicile dans un logement qui serait propriété de la Ligue de la Sclérose en Plaques. Un bien a retenu l'attention des différents partenaires (habitation de plain-pied dans un rayon inférieur à 500M du service AVJ), mais la concrétisation de l'achat n'a pu se faire. D'autres biens immobiliers sont régulièrement visités dans le but de cet investissement immobilier

7. EQUIPE ET FORMATION DU PERSONNEL

En 2015, l'équipe SAPASEP était composée de 6 travailleurs pour un volume d'emploi total de 5 équivalents temps pleins, dont 4 temps pleins avec subvention APE.

- 1 directeur/ergothérapeute temps plein
- 3 ergothérapeutes (2 tps pleins et 1 à 1/2 tps)
- 1 assistant social (1/2 temps)
- 1 secrétaire temps plein.

En 2015, des formations techniques et des mises à niveau ont été régulières pour le personnel "ergothérapeutes", dont trois matinées sur les coussins et dossiers correctifs, un système de contrôle de l'environnement.

8. UNE COLLABORATION ETROITE AVEC LA LIGUE BELGE DE LA SCLEROSE EN PLAQUES

Une complémentarité des services aux personnes atteintes de sclérose en plaques. Parmi ces activités communes, épinglons...

- MOVE** : cf. plus haut
- réunions bihebdomadaires avec le Groupe Logement, réunions d'équipe avec les travailleurs sociaux par province, formations communes, rubriques dans le journal La Clef, participations aux activités,...**
- gestion des domaines « Logement », « Move » et « emploi » sur le futur site internet de la Ligue – plusieurs réunions de travail**
- participation à l'organisation de la journée mondiale de la Sclérose en Plaques**

9. LA PARTICIPATION AUX COLLECTIFS DE TRAVAIL

De manière régulière ou épisodique, SAPASEP s'implique dans divers groupes de travail...

- **CAWAB** : collectif de 25 associations autour de l'accessibilité aux lieux publics
 - réunion mensuelle
 - pas de représentant à l'heure actuelle
- **ERGOJOB** : réseau au sein de l'AWIPH pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans le maintien de l'activité professionnelle
 - reconnaissance en 2015 de SAPASEP pour des missions d'étude de l'adaptation du poste de travail pour des personnes présentant un handicap physique
 - 4 réunions en 2015
 - participation à un marché public pour obtenir des missions de consultance de SAPASEP dans le cadre d'aménagement du poste de travail pour des personnes en situation de handicap présentant un déficit physique
- **groupe "aides matérielles"** :
 - regroupe ABMM, LIGUE PARKINSON, ABP et LBSP-SAPASEP
 - appui de la procédure de recours auprès du Conseil d'Etat contre l'arrêté de la Région Wallonne en matière d'aide individuelle
- **FISSAAJ** : rencontres mensuelles
- **ASAH** : introduction d'une candidature à l'association des services d'accompagnement
- **AEB** : association des ergothérapeutes belges

10. PROJETS 2016

L'année 2016 sera marquée par divers projets au sein du service d'accompagnement. Ceux-ci seront menés en équipe, en concertation avec les bénéficiaires, mais aussi avec La Ligue de la Sclérose en Plaques, dans le but de constituer une offre complémentaire de services.

Ces projets répondent à toute une série d'interpellations du bénéficiaire, mais aussi du travailleur de terrain, qui fait remonter son expertise vers le service. Les thématiques sont débattues en équipe lors de réunions mensuelles, mais également lors de journées « chantiers ». Ainsi, durant l'année 2015, le service d'accompagnement poursuivra les projets suivants :

ACTIONS INDIVIDUELLES :

- accompagnement individuel de 50 personnes dans le cadre de l'agrément AWIPH
- suivi d'environ 300 demandes de conseils en aide matérielle et aménagement de logement
- suivi de dossiers "emploi" transmis par la cellule ERGOJOB de l'AWIPH
- motivation des dossiers de demandes d'aides financières lors des réunions du Groupe Logement de la LBSP (bihebdomadaires)

ACTIONS COLLECTIVES :

- du 21 au 24 avril 2016 : participation au salon « AUTONOMIES » de Namur – tenue d'un stand d'information
- du 6 au 10 juin : banc d'essai de voiturettes au centre de rencontre de Naninne – ouvert à toutes personnes atteintes de sclérose en plaques et à tous professionnels
- banc d'essai d'aides techniques au Hainaut et à Liège (date à définir)

□ **MOVE :**

- poursuite des activités en province
- extension du cours de Fitness dans le Hainaut et au Brabant Wallon (salle Basic-fit à Gosselies et/ou Nivelles avec présence du coach 1x/15 jours)
- cycles de formation à la Marche nordique à Liège, Namur et dans le Hainaut
- 20 km de Bruxelles – dimanche 29/05/2016
- courses relais Koekelberg – dimanche 05/06/16
- tour en ULM/hélicoptère avec Info Accent Service - une demi-journée en juillet 2016
- week-end COMOPSAIR Goes Eupen – 3 et 4 septembre 2016
- week-end « marche » dans les Ardennes – 1 et 2 octobre 2016
- jogging de Namur – 11 septembre 2016

□ **EDUCATION A LA SANTE :**

- diffusion et lancement de la brochure "OBJECTIF LOGEMENT 3" - lundi 11 avril à Naninne
- préparation d'une brochure « MOVE »
- réalisation d'un triptyque de présentation du service SAPASEP en collaboration avec La Ligue
- mise en place du site internet (hébergé par La Ligue de la Sclérose en Plaques) pour SAPASEP et MOVE

□ **ACTIONS "PROFESSIONNALISANTES" :**

- formation pôle 2 du personnel (subvention AWIPH) : approche en santé mentale
- formations individuelles
- formations "techniques" pour le personnel "ergo"
- entretien d'évolution entre le personnel et la direction
- "chantiers" de travail

- évolution de la gestion informatisée des dossiers et du temps :
 - mise en réseau "externe" de la banque de données créée par Gérard DENIL
 - connexion entre les banques de données du service social de la LBSP, de la gestion du personnel et de SAPASEP pour une simplification administrative
 - numérisation de la documentation "ergo", des photos de réalisations, de catalogues, de tarifs,... consultables à distance à l'aide de tablettes
 - établissement d'un code éthique pour la gestion des données et la protection de la vie privée
- accompagnement de stages et TFE pour étudiants en ergothérapie :
 - 2 étudiantes en ergothérapie pour l'année scolaire 2015-2016 avec un travail de fin d'année sur les adaptations de voitures
 - 1 étudiant en ergothérapie pour l'année scolaire 2015-2016 (période mai et juin)
- **ACTIONS MANAGEMENT :**
 - comité de Direction
 - suivant la décision de la Région Wallonne, engagement d'un ergothérapeute à temps plein au second semestre 2015
 - supervision/coaching de la Direction.

Ces projets sont fonction des moyens financiers et humains disponibles. Ils feront l'objet d'une évaluation, afin d'apprécier le juste rapport entre l'investissement et le résultat. Le bénéficiaire et l'équipe participent à ces bilans.

11. BILANS FINANCIERS 2015 ET BUDGETS 2016

CHARGES								PRODUITS								
	Budget 2015		Résultat 31/12/2015			Budget 2016				Budget 2015		Résultat 31/12/2015			Budget 2016	
	Montant	%	Montant	%	Montant	Montant	%	Montant		Montant	%	Montant	Montant	%	Montant	%
610 CHARGES LOCATIVES	11.000,00	3,24%	11.558,00	105%	3,31%	11.000,00	2,74%	73 COTISATION DONS LEGS	206.800,00	80,55%	310.530,00	150%	88,89%	349.300,00	86,90%	
611 ENT. ET REP.	6.550,00	1,93%	5.459,00	83%	1,56%	7.250,00	1,80%	dons			350,00			100.000,00		
entretien	500,00			0%		0,00		don annuel LBSP			53.829,00			1.800,00		
maintenance inform.	5.800,00		5.459,00	94%		7.000,00		subsidés	1.800,00		8.869,00	493%		205.000,00		
entretien salle démo	250,00			0%		250,00		subsidés AWIPH	205.000,00		204.498,00	100%		42.500,00		
612 FRAIS PERM./INF.	8.250,00	2,43%	6.399,00	78%	1,83%	9.500,00	2,36%	réd. ONSS employeur			42.984,00					
petit amén. Intérieur	500,00			0%		1.000,00		740 AUTRES PRODUITS	49.400,00	19,24%	38.454,00	78%	11,01%	52.100,00	12,96%	
petit matériel	500,00		122,00	24%		500,00		subvention APE	39.000,00		34.752,00	89%		42.000,00		
téléphone	2.250,00		2.720,00	121%		3.500,00		salaire garanti Fortis AG			934,00			2.000,00		
poste	2.000,00		1.771,00	89%		2.000,00		crédit précepte sect. privé	2.000,00		527,00	26%		1.500,00		
imprimé/fourniture	3.000,00		1.786,00	60%		2.500,00		subvention FEMA	1.800,00			0%		100,00		
613 RETRIBUTION TIERS	34.800,00	10,25%	29.937,00	86%	8,57%	34.350,00	8,55%	part. groupes de travail	100,00		867,00	867%		1.500,00		
assurances	500,00		714,00	143%		750,00		part. activité Move	1.500,00		1.374,00	92%		5.000,00		
formations reçues	3.000,00		1.575,00	53%		3.000,00		sponsoring AWIPH	5.000,00			0%				
Activité Move	7.500,00		5.093,00	68%		3.500,00		75 PRODUITS FINANCIERS	550,00	0,21%	344,00	63%	0,10%	550,00	0,14%	
déplacements	20.000,00		16.805,00	84%		20.000,00		76 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%		
honoraires réviseur	1.350,00		1.376,00	102%		1.350,00		TOTAL	256.750,00	100,00%	349.328,00	136%	100,00%	401.950,00	100,00%	
honoraires			2.018,00			3.000,00										
frais de gestion (SS)	1.200,00		2.154,00	180%		1.500,00		RESULTAT DE L'EXERCICE	-82.738,00		0,00	0%		134,50		
public. légales	250,00		202,00	81%		250,00										
congrès	1.000,00			0%		1.000,00										
614 ANNONCES, DOC.	350,00	0,10%	880,00	251%	0,25%	550,00	0,14%									
annonce et abonn.	350,00		544,00	155%		550,00										
cadeaux pers., ...			336,00													
617 PERSONNEL INTERIMA	3.000,00	0,88%	0,00	0%	0,00%	0,00	0,00%									
pers. mis disp. LBSP	3.000,00			0%		0,00										
619 ANIMATIONS/ACTIVIT	9.250,00	2,72%	7.564,00	82%	2,17%	9.250,00	2,30%									
activités	3.000,00		1.352,00	45%		3.000,00										
publications (brochur	5.250,00		4.959,00	94%		5.250,00										
matériel didactique	1.000,00		1.253,00	125%		1.000,00										
620 PERSONNEL	259.045,00	76,30%	282.726,00	109%	80,93%	321.500,00	80,01%									
630 AMORTISSEMENTS	6.893,00	2,03%	6.628,00	96%	1,90%	8.065,50	2,01%									
633 RED. VALEURS			-2.046,00													
640 AUTRES CHARGES	0,00	0,00%	88,00		0,03%	0,00	0,00%									
650 CHARGES DES DETTES	350,00	0,10%	135,00	39%	0,04%	350,00	0,09%									
66 CHARGES EXCEPTION.	0,00	0,00%			0,00%	0,00	0,00%									
TOTAL	339.488,00	100,00%	349.328,00	103%	100,59%	401.815,50	100,00%									

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ATTEINTES DE SCLEROSE EN PLAQUES**

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse: Rue des Linottes(NN)

N°: 6

Boîte:

Code postal: 5100

Commune: NANINNE

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Liège, division Namur

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0473.724.541

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

10-07-2015

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale* du

20-04-2016

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2015

au

31-12-2015

Exercice précédent du

01-01-2014

au

31-12-2014

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels: Les règles d'évaluation et le rapport du réviseur

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-asbl 1.2, A-asbl 5.1.1, A-asbl 5.1.3, A-asbl 5.2.1, A-asbl 5.2.2, A-asbl 5.2.3, A-asbl 5.3, A-asbl 5.6, A-asbl 5.7, A-asbl

8

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

GERARD Jean

rue du Bois d'Ausse 55
5330 SART-BERNARD
BELGIQUE

BIASON Marie-Thérèse

rue du Samson 11
5300 THON
BELGIQUE

DE WASSEIGE Jean

rue du Rivage 40
5100 DAVE

BELGIQUE	
GILLARD Patricia	Président du Conseil d'Administration
avenue Herbofin 11 6800 LIBRAMONT BELGIQUE	
LEBRUN Michel	
rue de la Gare 57 6890 VILLANCE BELGIQUE	
LONFILS Bernard	
av. des Sept Bonniers 202 1190 BRUXELLES BELGIQUE	Vice-président du Conseil d'Administration
OPDEBEECK Yves	
Avenue Charles Woeste 182/7 1090 JETTE BELGIQUE	
JODOGNE Claire	
Grand Endlos 11 4171 POULSEUR BELGIQUE	
MALENGREUX Bernard	
Ronheville 9A 4570 MARCHIN BELGIQUE	
Soc. Civ. PRL DGST & PARTNERS (B00288) BE 0458.736.952 avenue E. Van Becelaere 27A 1170 BRUXELLES BELGIQUE	
Représenté directement ou indirectement par:	
SOHET Pierre	

* Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

BILAN APRES RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS				
Frais d'établissement		20/28	<u>14.085</u>	<u>6.455</u>
Immobilisations incorporelles	5.1.1	20		
Immobilisations corporelles	5.1.2	21	<u>14.085</u>	<u>6.455</u>
Terrains et constructions		22/27		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/92		
Autres		23	3.903	4.152
Installations, machines et outillage		231	3.903	4.152
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		232		
Autres		24	10.182	2.303
Mobilier et matériel roulant		241	10.182	2.303
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		242		
Autres		25		
Location-financement et droits similaires		26		
Autres immobilisations corporelles		261		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		262		
Autres		27		
Immobilisations en cours et acomptes versés		28		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28		
ACTIFS CIRCULANTS			<u>106.309</u>	<u>131.915</u>
Créances à plus d'un an		29/58		
Créances commerciales		29		
Autres créances		290		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		2915		
Stocks		3		
Commandes en cours d'exécution		30/36		
Créances à un an au plus		37		
Créances commerciales		40/41	53.913	371
Autres créances		40	84	371
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		41	53.829	
Placements de trésorerie		415	53.829	
Valeurs disponibles	5.2.1	50/53	43.576	79.240
Comptes de régularisation		54/58	4.196	48.445
		490/1	4.624	3.859
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>120.394</u>	<u>138.370</u>

	Ann.	Codés	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL			<u>68.563</u>	<u>68.563</u>
Fonds de l'association ou de la fondation		10/15		
Patrimoine de départ		10	-19.739	-19.739
Moyens permanents		100	-19.739	-19.739
101				
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	5.3	13		
Résultat positif (néгатif) reporté		14	88.302	88.302
Subsides en capital		15		
PROVISIONS				
Provisions pour risques et charges	5.3	16		
160/5				
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		168		
DETTES				
Dettes à plus d'un an	5.4	17/49	<u>51.831</u>	<u>69.807</u>
Dettes financières		17	3.714	3.470
170/4				
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
175				
Dettes commerciales		176	3.714	3.470
179				
Autres dettes		1790		
Productives d'intérêts		1791	3.714	3.470
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1792		
Cautionnements reçus en numéraire				
Dettes à un an au plus	5.4	42/48	<u>47.417</u>	<u>65.137</u>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
43				
Dettes financières		430/8		
Etablissements de crédit		439	2.503	2.540
Autres emprunts		44	2.503	2.540
Dettes commerciales		440/4		
Fournisseurs		441		
Effets à payer		46	42.328	36.878
45				
Accomptes reçus sur commandes		450/3		
Dettes fiscales, salariales et sociales		454/9	42.328	36.878
Impôts		48	2.586	25.719
Rémunérations et charges sociales				
Dettes diverses				
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
4890				
Autres dettes productives d'intérêts				
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	2.586	25.719
Comptes de régularisation		492/3	700	1.200
TOTAL DU PASSIF		10/49	120.394	138.370

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation			
Marge brute d'exploitation	(+)/(-)	287.187	228.149
Ventes et prestations			
Chiffre d'affaires			
Cotisations, dons, legs et subsides			
Approvisionnement, marchandises, services et biens divers			
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	282.725	232.271
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	(+)/(-)	6.628	2.907
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales:			
dotations (reprises)	(+)/(-)	-2.045	2.518
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	88	69
Autres charges d'exploitation			
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		
Résultat positif (négatif) d'exploitation	(+)/(-)	-209	-9.616
Produits financiers	5.5	344	564
Charges financières	5.5	135	305
Résultat positif (négatif) courant	(+)/(-)	0	-9.357
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat positif (négatif) de l'exercice	(+)/(-)		3.866
			-13.223

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (néгатif) à affecter			
Résultat positif (néгатif) de l'exercice à affecter	(+)(-) 9906	88.302	88.302
Résultat positif (néгатif) de l'exercice antérieur reporté	(+)(-) 9905 (+)(-) 14P	88.302	-13.223 101.525
Prélèvements sur les capitaux propres			
sur les fonds de l'association ou de la fondation	791/2 791		
sur les fonds affectés	792		
Affectations aux fonds affectés			
Résultat positif (néгатif) à reporter	(+)(-) 14	88.302	88.302

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	XXXXXXXXXX	27.923
8169	14.258	
8179		
8189		
8199	42.181	
8259P	XXXXXXXXXX	
8219		
8229		
8239		
8249		
8259		
8329P	XXXXXXXXXX	21.468
8279	6.628	
8289		
8299		
8309		
8319		
8329	28.096	
22/27	14.085	
8349	14.085	

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

DONT

Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	3.714
DETTES GARANTIES		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandés	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
	9061	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandés	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
	9062	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation		
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	3.185

N°

BE 0473.724.541

A-asbl 5.5

RÉSULTATS

	Codés	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086		7
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		4,6
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		7.622
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		180.714
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		20.583
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		11.974
RESULTATS FINANCIERS			
Intérêts intercalaires portés à l'actif			
Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances	6503		
Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises)	653		
	656		

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Codés	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
100			ETP	4,6 ETP
101			T	7.622 T
102			T	232.271 T

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

A la date de clôture de l'exercice**Nombre de travailleurs****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codés	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105			
110			
111			
112			
113			
120			
1200			
1201			
1202			
1203			
121			
1210			
1211			
1212			
1213			
130			
134			
132			
133			

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Entrées Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205		
Sorties Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305		

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'association ou la fondation
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'association ou la fondation

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'association ou la fondation

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ATTEINTES DE SCLÉROSE EN PLAQUES - ASBL
RÈGLES D'ÉVALUATION

A C T I F

III. IMMUNISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition y compris les frais accessoires. Toutes les immobilisations corporelles appartenant à l'association se placent dans la catégorie des immobilisations corporelles. Les amortissements sont calculés de façon linéaire à partir de l'année de la comptabilisation de l'investissement aux taux annuels suivants :

- Matériel informatique : 33 % linéaire.

Toutefois, le Conseil d'administration pourra pratiquer des amortissements dégressifs s'il le juge nécessaire.

VII. CHARGES A UN AN AU PLUS

Les créances à un an au plus sont reprises à leur valeur nominale. Des réductions de valeur seront éventuellement actées à la date de clôture de l'exercice lorsque la valeur de réalisation de ces créances est inférieure à leur valeur comptable.

IX. VALEURS DISPONIBLES

Ces valeurs sont reprises au bilan à leur valeur nominale.

X. COMPTES DE RÉGULARISATION

Les comptes de régularisation seront l'objet d'une évaluation correcte et rigoureuse. Les charges payées au cours de l'exercice mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont évaluées au montant qui doit être considéré comme une charge pour l'exercice ultérieur. Les produits anticipés, c'est-à-dire les produits de produits qui n'écouleront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à un exercice antérieur.

P A S S I F

VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

À la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration statue avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir notamment,

- les grosses réparations et grosses entretiens ;
- les risques de litiges en cours ;
- les autres risques et charges prévisibles.

Les provisions affectées aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

VIII/IX. DETTES A PLUS D'UN AN ET DETTES A UN AN AU PLUS

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

X. COMPTES DE RÉGULARISATION

Les comptes de régularisation seront l'objet d'une évaluation correcte et rigoureuse.

- a) Les charges à imputer, c'est-à-dire les produits de charges qui n'écouleront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à un exercice écoulé ;
- b) Les produits à reporter, c'est-à-dire les produits de produits perçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur, qui sont à rattacher à un exercice ultérieur.